



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Radio France

Question écrite n° 109471

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur le budget consacré par Radio France aux piges et contrats à durée déterminée des rédactions locales de France Bleu. Le Syndicat national des journalistes Radio France s'inquiète vivement des coupes budgétaires opérées sur les postes piges et CDD des rédactions locales de France Bleu par la direction de Radio France pour les exercices 2006-2007. En conséquence, il est à craindre, nonobstant les mesures d'un accord signé en 2005 et prévoyant la transposition de quarante-cinq CDD en CDI d'ici à 2008, que, pour la première fois depuis plusieurs années, le volume d'information sur l'antenne ne soit amené à devoir baisser. Une telle diminution ne saurait être compatible avec la mission de service public dévolue à Radio France. Il souhaite donc connaître les intentions du ministre pour trouver une solution à cette situation d'autant que les équipes rédactionnelles se disent « prêtes à réagir », y compris en « arrêtant toute collaboration avec France Inter et France Info ».

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109471

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11480